

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2020 à 16H00

Date de la convocation : 10 septembre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 septembre 2020 A 16h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés :

Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Jean-Éric GARRET, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Didier ROMEUF, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Total votants :

24

**MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ
(AMBERT, BILLOM, LEZOUX, THIERS)
ET ENTENTE « POLITIQUE TOURISTIQUE DU LIVRADOIS-FOREZ » :
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Thiers Dore et Montagne n° 20200715-05 donnant délégation d'une partie de ses attributions au Président et au Bureau Communautaire.

Le Président rappelle les modalités de coopération dans le domaine du tourisme en Livradois Forez avec notamment :

- La Maison du Tourisme qui assure des missions d'accueil-information-promotion-commercialisation-développement et regroupe des collectivités locales et les acteurs touristiques du territoire.
- Une Entente « politique touristique » au regard de l'évolution des périmètres de plusieurs communautés de communes.

Considérant le renouvellement de l'Assemblée délibérante, il convient de désigner 4 représentants de la Communauté de communes à la Maison du tourisme et 4 délégués suppléants et 3 délégués à l'entente.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Désigne** 4 représentants titulaires à la maison du tourisme et 4 délégués suppléants:

Délégués Titulaires	Délégués suppléants
- Frédéric CHONIER	- Jean-François DELAIRE
- Atlantique MESSAN	- Catherine MAZELIER
- Pierre CONTIE	- Claude GOUILLON-CHENOT
- Patrick SAUZEDE	

- **Désigne** 3 représentants à l'entente :

- Frédéric CHONIER
- Atlantique MESSAN
- Pierre CONTIE

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 24

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon